



COMMUNIQUÉ DE PRESSE, EAU

Des échanges fructueux avec le Ministre LECORNU

En notre qualité de présidents des EPCI membres du SIAEAG et de ce syndicat, nous nous réjouissons de l'échange fructueux tenu avec le ministre des outre-mers ce jour.

Publié le 07 novembre 2020

Nous nous félicitons que le Gouvernement, par la voix du Ministre, ait accueilli favorablement la volonté des élus guadeloupéens de maintenir le fonctionnement du SIAEAG pendant une période transitoire dans l'attente de la création de l'autorité organisatrice unique compétente en matière d'eau et d'assainissement, sous la forme d'un Syndicat Mixte Ouvert (SMO). Cette création pourrait être concrétisée, au mieux, dès le 1er Septembre 2021.

Avec le soutien des EPCI membres, de la Région et du Département, cette période transitoire pourra ainsi être mise à profit, à l'appui du plan de trésorerie ambitieux porté par le syndicat, pour conduire plusieurs chantiers d'envergure en concertation avec les usagers et les organisations syndicales représentatives des travailleurs de l'eau:

- > poursuite des travaux d'urgence, notamment de détection et de réparation de fuites, pour améliorer la qualité du service rendu aux usagers,
- > améliorer le recouvrement des créances, notamment publiques, avec le concours des services de l'État en sorte de réduire le stock de dettes fournisseurs,
- > garantir la rémunération des salariés et réduire les coûts de fonctionnement du syndicat par la mise en œuvre d'un plan d'aide au départ volontaire co-financé par les EPCI, l'État, la Région et le Département,
- > envisager les modalités de transfert des salariés de droit privé d'opérateur à opérateur, entre le SIAEAG et le futur SMO,

La volonté de procéder à la création d'une Société Publique Locale (SPL) exprimée par la CARL, la CANBT et la CANGT répond également à cette ambition de conduire la période de transition dans le respect des enjeux de continuité et d'amélioration des services publics de l'eau et de l'assainissement, de maîtrise de la dépense publique et de préservation des finances publiques.



Cette avancée concertée entre les élus et accueillie favorablement par la CAGSC, la région et le Département, demeure au cœur des discussions entre les élus, les collectivités, les partenaires sociaux et les représentants des usagers.